

## «Wanted!»

par Pierre Guinand, CPHH

Ce mot servait de titre aux affiches placardées sur les murs, les arbres, les bâtiments en Amérique du Nord à l'époque de la conquête de l'Ouest. On y affichait le portrait des personnes recherchées, et parfois la forte récompense qui attendait l'auteur de leur capture «dead or alive» (mort ou vif). Plus tard, les westerns et les bandes dessinées en ont fait un usage particulièrement intensif.

C'est un cachet que nous recherchons aujourd'hui. Pour être exact, nous l'avons trouvé, mais il est incomplet, et c'est en fait du Manuel des Oblitérations Suisses 1843–1882 qu'il a disparu. Vous savez sans doute que cet impressionnant ouvrage est paru en plusieurs étapes: la préface est datée de juin 1931, et c'est en mai 1940 que les auteurs ont achevé le dernier chapitre à la page 464, qui se terminait avec le cachet portant le n° 6838. Mais au cours de cette décennie, de nouveaux cachets ont été découverts, des erreurs ont été signalées, et l'ouvrage se poursuit dès la page 465 avec les premiers suppléments et rectifications. Les cachets nouvellement répertoriés ont été particulièrement nombreux puisqu'ils ont reçu des numéros à partir de 7001 qui s'étendent jusqu'à 9000. L'ouvrage principal a été achevé en décembre 1940, au moment même où survenait le brusque décès de Hans Emmenegger, collectionneur et artiste-peintre, l'auteur des nombreuses illustrations qui ornent cette encyclopédie.

Les collectionneurs de Suisse et de l'étranger ont fait – et font encore – largement usage de cet ouvrage, et un grand nombre d'entre eux ont signalé à l'ingénieur Andres des cachets non répertoriés, des erreurs ou des imprécisions, en quantité suffisamment importante pour justifier la parution d'un deuxième supplément venu s'ajouter au volume principal. Ce livre, paru en 1954, est évidemment moins épais que l'ouvrage qu'il complète, mais il comprend tout de même plus de 200 pages et de nombreuses illustrations. Les cachets nouvellement répertoriés commencent à partir de 9001 et vont jusqu'à 10348.

Une réédition, sous la plume d'Alfred Müller et Anton Lipp, a vu le jour en 1968. Elle est formée des huit classeurs verts et bruns que beaucoup de collectionneurs connaissent ou possèdent. Les anciens numéros des cachets y figurent, mais devant l'avalanche des nouvelles découvertes, on a opté pour un système différent, qui mentionne à la fois le numéro du groupe et celui du cachet. Par exemple le n° 30/R/24 désigne le cachet linéaire de «REICHENAU» en caractères elzévir (groupe 30), qui commence par la lettre R, et qui est le 24<sup>e</sup> selon l'ordre alphabétique. À cette occasion, les listes des cachets ont été étendues jusqu'en 1907, une date-charnière de la philatélie en Suisse.

Beaucoup de collectionneurs et de clubs ont négligé la deuxième étape de cette parution et ne possèdent que cinq volumes sur les huit (les volumes verts n°s I et II et les volumes

bruns n°s I, II et III), alors que l'édition complète comprend trois volumes verts et cinq bruns...

Des voix s'élèvent de temps en temps pour demander l'actualisation de cet ouvrage, mais il s'agirait là d'un travail herculéen et nous ne voyons vraiment pas comment il pourrait être mis en chantier... Les collectionneurs d'oblitérations sont nombreux, les collections locales ou patrimoniales sont apparues, et il faudrait constituer un énorme groupe de travail pour mener à bien un travail aussi phénoménal. Un seul exemple fera comprendre l'épaisseur que pourrait atteindre un tel ouvrage: nous avons enregistré à ce jour plus de 9000 emplois différents de cachets de remplacement, des cachets qui figurent au groupe 94A sur 12 pages du volume brun n° IV...

Mais terminons là ce rappel historique et venons-en au cachet que nous recherchons. À l'occasion d'un achat dans une bourse, nous sommes fort intrigué par un curieux cachet linéaire de «LAUSANNE» (*SUCURSALE*) en caractères bâton, qui se trouve sur une Helvetia Assise dentelée, un 20 c. orange rougeâtre sur papier blanc, dont la nuance est celle des années 1875–1880. Ce n'est pas une erreur de notre part, ce cachet indique bien «sucursale» avec un seul c.

Le timbre porte, au verso, les numéros 3110 et 7877, inscrits au crayon. Voyons donc ce qu'en dit le Manuel des Oblitérations: dans la première partie du gros volume de 1940, ce cachet constitue à lui tout seul le groupe 44a. Il porte le n° 3110, il est mentionné avec deux «c» à Succursale, et une cote de 30 fr. lui a été attribuée sur Helvetia Assise dentelée (H) alors qu'il a été estimé 6 fr. sur une lettre sans timbre (BoM). Dans le supplément incorporé à l'ouvrage principal, la page 548 répète la mention de ce cachet, tout en y ajoutant (en français!) la remarque suivante «Lausanne succursale, cachet spécial en usage au premier bureau auxiliaire de la gare de Lausanne (non encore gare de transit) et qui était appliqué au haut des feuilles de comptabilité, pour les distinguer de celles du bureau central.» Pas d'illustration pour ce cachet, et les dimensions sont indiquées de manière incomplète ( $4\frac{1}{2} \times 2 \times \dots$ ) ce qui laisse penser que



Le cachet que nous recherchons.



## geschnitten & gezähnt non dentelé & dentelé

Texte und Bilder: Jean-Paul Bach

### Wettbewerb 2017

### Einmal mehr gibt es nur Gewinner!

Auch mit der Ausgabe 2017 des SBK war der beliebte Wettbewerb verbunden und weit über 700 Wettbewerbskarten sind bei uns eingegangen.

Der Schweizer Briefmarken-Händler Verband (SBHV) gratuliert allen Gewinnerinnen und Gewinnern und bedankt sich bei den Spendern, die den Wettbewerb mit ihren grosszügigen Sachspenden ermöglicht haben. Ein besonderer Dank gebührt dem Verband Schweizerischer Philatelisten-Vereine und Hans Schwarz, die 175 Jahresabonnemente der Schweizer Briefmarken Zeitung zur Verfügung gestellt haben. Der nächste Wettbewerb wird im Schweizer Briefmarken Katalog 2018 veranstaltet werden.

1. Preis: Hans Durer – Rayon III (gespendet von Honegger Philatelie AG, Schmerikon)
2. Preis: Paul Guntlin – LUNABA Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
3. Preis: Martin Uele – LUNABA Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
4. Preis: Roger Kern – LUNABA Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
5. Preis: Heinz Mast – Basler Taube Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
6. Preis: Erwin Nüesch – Basler Taube Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
7. Preis: Jean-Claude Chaperon – Basler Taube Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
8. Preis: Urs Stalder – Basler Taube Block (Philatelie Walter AG, Zürich)
9. Preis: Klauspeter Bächler – Stickerei Block (Röllli-Schär AG, Luzern)



Glücksfee Frau Dr. iur. Veronika Hermann zieht die glücklichen Gewinnerinnen und Gewinner der Hauptpreise des alljährlich stattfindenden Wettbewerbs im Schweizer Briefmarken Katalog. Weitere ca. 700 Gewinner werden auf dem Postweg informiert.

10. Preis: Werner Reichmuth – Stickerei Block (Röllli-Schär AG, Luzern)
11. Preis: Frau Frieda Schüpbach – Stickerei Block (Jean-Paul Bach, Basel)
12. Preis: Herr W. Kuster – Genf Block (Philatelie Walter AG, Zürich)

Der Schweizer Briefmarken-Händler Verband dankt allen Teilnehmerinnen und Teilnehmern und wünscht ihnen viel Freude mit den Preisen und weiterhin viel Vergnügen und Erfolg beim Briefmarkensammeln. ■

*Jean-Paul Bach, Präsident SBHV*

les auteurs n'ont disposé que d'une empreinte partielle, comme celle qui figure sur notre illustration. Quant au n° 7877, nous ne l'avons trouvé nulle part, ni dans l'ouvrage principal ni dans ses divers suppléments... Les nouveaux cachets du groupe 40 finissent avec le n° 7875, ceux du groupe 43 vont de 7881 à 7992 et ceux du groupe 44 de 8031 à 8035.

Dans le petit volume (le deuxième supplément, paru en 1954), on ne trouve pour le groupe 44a que la mention laconique «Keine Neuentdeckungen» (pas de découverte nouvelle). Allons donc voir ce qu'en disent les huit classeurs... et c'est là qu'une surprise nous attend: le groupe 44a et son unique cachet n'y figurent tout simplement plus!

Élimination? Oubli? Nous n'en savons rien, mais ce cachet existe, il est indubitablement authentique, il a probablement servi de manière occasionnelle pour oblitérer un timbre, mais ce n'était évidemment pas une raison pour le supprimer. Ne voyez dans cette remarque aucune critique de notre part, nous savons bien qu'un ouvrage de cette taille ne saurait prétendre à la perfection. Nous aimerions simplement que les collectionneurs jettent un coup d'œil dans leurs albums et nous montrent, si la chose est possible, une meilleure empreinte de ce cachet encore si mal connu. Un grand merci pour toute aide à ce sujet! ■